

La patience dans les afflictions inspirée par la vue du triomphe qui a suivi la mort de Jésus-Christ

Autor(en): **Malan, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **13 (1880)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PATIENCE DANS LES AFFLICTIONS

INSPIRÉE

PAR LA VUE DU TRIOMPHE QUI A SUIVI LA MORT DE JÉSUS-CHRIST

Etude biblique sur 1 Pierre III, 18 à IV, 6.

L'étude qu'on va lire était écrite quand le sujet qui y est traité fut, dans la *Société des sciences théologiques* de Genève, l'objet de deux travaux que je ne pus malheureusement pas entendre. Je me décide aujourd'hui à la publier bien que, dans ce qui concerne l'interprétation du texte, mon point de vue soit à l'opposé de celui qu'a défendu ici-même (dans la *Revue* de mars 1879) *M. J. Reymond*. Il ne saurait être question d'engager à ce propos une discussion exégétique, dont les éléments sont d'ailleurs à la portée de chacun dans tous les bons commentaires.

Ce sur quoi j'ai essayé d'attirer l'attention, c'est sur la place spéciale qu'occuperait dans l'économie générale du royaume de Dieu l'humanité antédiluvienne ; c'est de plus l'importance qu'il faut donner à l'élément de la vie de l'esprit dans le fait christologique.

Si j'ai réussi à rendre clairement ma pensée, il restera sans doute au lecteur à la soumettre à cette expérience personnelle de la foi, à laquelle, dans une recherche du genre de celle-ci, appartiendra toujours le dernier mot.

Pierre, « l'apôtre des juifs¹, » s'adresse ici sinon à des Eglises composées uniquement de judéo-chrétiens, du moins

¹ Gal. II, 8.

à des Eglises dans lesquelles l'influence de la foi d'Israël avait frayé la voie à l'acceptation de l'Évangile ¹.

Après quelques exhortations spéciales, l'apôtre encourage ses frères à opposer à la persécution et à la calomnie une conduite qui découle de ce fait « qu'ils sanctifieraient le Seigneur dans leurs cœurs. » « Car, » leur dit-il, « si la volonté de Dieu est que vous souffriez, il vaut mieux que vous souffriez en faisant bien qu'en faisant mal. » Puis il continue en ces termes :

« (18.) Parce que Christ, lui aussi, a une fois souffert pour les péchés, lui juste pour les injustes, afin qu'il vous ouvrît l'accès à Dieu ; après que, mis à mort quant à la chair, il eut néanmoins été vivifié quant à l'esprit.

» (19.) C'est en effet dans l'esprit qu'il a annoncé le salut ; ayant (pour cela) pénétré jusqu'à ces esprits en prison (20) qui avaient jadis été désobéissants, lorsque attendait la patience de Dieu, aux jours de Noé, quand se préparait l'arche. Peu de gens, huit personnes, y furent alors sauvées au travers de l'eau.

» (21.) Ce qui maintenant répond à ce type, c'est le baptême ; (je n'entends) pas ce qui (ne) serait (qu') une purification de la souillure de la chair, mais l'engagement (qu'on prend alors) envers Dieu de (conserver) une bonne conscience.

» C'est là ce qui vous sauve, vous aussi, à cette heure, grâce à ce fait que Jésus-Christ est ressuscité ; (22) et qu'il est même (actuellement) à la droite de Dieu, ayant pénétré jusque dans le ciel, après que lui eurent été soumis les anges, les principautés et les puissances ².

» (IV, 1.) Puis donc que Christ a souffert dans la chair, vous aussi armez-vous de cette même disposition (qui fut la sienne) ; parce que celui qui a souffert dans la chair a cessé d'avoir affaire au péché ³. Afin que, dans ce qui vous reste de temps à

¹ Comp. I, 1 ; II, 10, 12 ; IV, 3, 4, etc.

² Dans les jours de sa chair, le Fils de l'homme demande au Père le secours des anges. Luc XXII, 43, etc.

³ « S'est reposé du péché ; » ce que Paul exprime par ces mots : « est mort à la juridiction du péché. » Rom. VI, 7.

vivre dans la chair, vous ne viviez plus pour les convoitises des hommes, mais pour la volonté de Dieu.

» (3.) Car il nous doit suffire du temps écoulé pour avoir accompli la volonté des gentils.....

» (5.) Mais ils rendront compte à Celui qui est tout près de juger les vivants et les morts.

» (6.) C'est bien pour cela qu'il a été évangélisé aux morts. C'est pour que, au point de vue des hommes ils fussent condamnés dans la chair, et qu'au point de vue de Dieu ils vécussent en esprit. (7.) Or la fin de toutes choses est proche. »

L'apôtre, parlant à des hommes qui souffrent pour la justice, leur rappelle le triomphe qui, pour Jésus-Christ le juste, a suivi les souffrances et la mort de la chair.

Ses souffrances, leur dit-il, tout comme les vôtres, étaient occasionnées par les méchants. Néanmoins, il n'a éprouvé, à l'égard de ceux dans lesquels il avait le droit de voir des injustes, que des sentiments de charité et de dévouement. Aussi, et bien qu'il ait souffert jusqu'à en mourir, cette vie spirituelle qui était en lui a-t-elle triomphé après la mort de sa chair. Dès ce moment s'est déployée en lui, dans le monde invisible, une activité qui a abouti à la position suprême qu'il occupe à cette heure, et en vertu de laquelle il s'appelle « le Seigneur. » Armez-vous donc de cette même disposition qui fut celle du Christ dans ses souffrances.

Deux choses nous frappent dans ces mots apostoliques. C'est avant tout la nature spéciale de cette action de Christ immédiatement après sa mort. C'est, de plus, le fait que l'apôtre choisit précisément ce moment de la vie de Christ pour exhorter et encourager ses frères.

I

Jésus s'étant soumis, aussitôt qu'il eut été revêtu de l'office du Christ, à voir son existence terrestre s'écouler dans l'humiliation et la souffrance, persévère dans cette voie d'obéissance

jusqu'à la destruction prématurée et douloureuse de cette existence elle-même ¹. Sans doute, il n'accepte cette destruction que comme un fait essentiellement passager dans l'ensemble de sa vie elle-même ². Cela provient de ce que, et devant les autres et devant sa propre conscience, il était « le juste ³. » Grâce à ce fait, la mort à laquelle il avait livré sa chair ne l'avait pas atteint dans le centre moral de son être, et sa souffrance ne s'était pas justifiée à la conscience qu'il avait de lui-même. Aussi bien l'acceptation de cette souffrance ne fut-elle pas, chez lui, la soumission à ce en quoi il eût vu un juste jugement de Dieu à son égard. Retenant le sentiment qu'il avait de sa parfaite justice devant Dieu, il se contenta d'obéir à la conscience qu'il avait des droits suprêmes de la volonté divine, conscience que rien en lui n'était jamais venu affaiblir.

C'est donc grâce à ce fait moral qui lui a valu le nom de « juste, » que sa souffrance, bien que mortelle, a été pour lui l'objet d'une acceptation libre et délibérée. La sphère de vie dans laquelle il la ressentait n'était à ses yeux qu'un accident, qu'une existence passagère. Ce n'était pas ce en quoi il saisissait sa véritable vie. Sans doute, cette vie incidentelle, « la vie de sa chair, » était celle dont il avait alors directement conscience. Malgré cela son autre vie, « la vie de son esprit, » n'en demeurait pas moins sa vie centrale, sa vie persistante et essentielle, celle dont sa foi religieuse resaisissait toujours de nouveau l'absolue réalité. Cette vie de son esprit, en effet, n'était autre chose que sa vie par l'Esprit, ou sa vie en Dieu lui-même.

Si donc Jésus a bien réellement souffert, s'il a même souffert jusqu'à en mourir, il n'en a pas moins souffert d'une manière active : il a souffert *volontairement*. Demeuré conscient de lui-même en Dieu au sein même de la mort de sa chair, il a dominé et cette mort et la souffrance qui l'avait précédée.

Mais si Jésus souffrant de la sorte est pour nous un beau

¹ « Ayant été réduit à la mort quant à sa chair. »

² « Une fois, » « quant à sa chair. »

³ « Lui juste. »

spectacle, il est plus et mieux que cela. Sa souffrance nous concerne. Il fait plus que de souffrir volontairement sous nos yeux. Parce que c'est pour nous qu'il souffre, nous le voyons encore souffrir *volontiers*. La souffrance est acceptée par lui non seulement avec obéissance mais même avec empressement, parce qu'il sait qu'en le faisant il ouvre à « ses frères » un « accès » auprès de Celui qui, à ses yeux, est en même temps « son Dieu et leur Dieu, son Père et leur Père ¹. » C'est ainsi qu'il nous apparaît impatient non pas d'avoir souffert mais de souffrir ; impatient du temps qui s'écoulera encore avant qu'il puisse « donner sa vie pour ses amis ². »

Non pas sans doute, ne l'oublions pas, que ce soit dans ce sentiment que nous devons chercher le secret de sa détermination en face de la mort. La décision première de son sacrifice avait devancé chez lui tout sentiment semblable. Ce n'est pas dans quoi que ce soit qui lui fût personnel, c'est uniquement dans sa relation avec Dieu qu'il nous faut voir le mobile qui l'avait porté à quitter la gloire éternelle. C'est dans ce qui avait été tout d'abord de sa part un acte d'amour et d'obéissance envers Dieu lui-même. Quant à cet autre sentiment de charité et de dévouement « pour les injustes, » nous ne devons même pas le voir s'ajoutant chez lui, comme pour le compléter, à ce premier mobile. Ce serait supposer que sa relation avec Dieu eût jamais pu demander à être complétée ou affermie. Ce que nous devons comprendre, c'est que l'amour pour ses frères ne fut en lui qu'un résultat de son amour pour son Dieu. Ce fut là, pour son cœur d'homme, la conséquence en même temps que la récompense de la parfaite soumission que lui avait dictée son amour pour son Père ³. L'élan d'une « sympathie » personnelle avait été, pour le Fils de l'homme, une des grâces par lesquelles Dieu avait répondu à l'acte par lequel le Verbe était devenu homme « pour accomplir la volonté du Père. » Aussi bien est-ce ce premier acte d'obéissance à Dieu qui seul nous donne la clef de l'état de

¹ « Pour les injustes, afin qu'il nous ouvrît l'accès à Dieu.

² Luc XII, 50 ; comp. Jean XIII, 27.

³ « Ils étaient tiens et tu me les as donnés. » Jean XVII, 6.

passivité absolue dans lequel il fait son entrée dans notre humanité.

Mais aussi, parce qu'il avait ainsi commencé par glorifier son Père, son Père voulut le glorifier. C'est ce qu'il fit dans le triomphe qu'il lui décerna au sortir même de l'agonie de sa chair.

Jésus avait poussé l'obéissance jusqu'à la perte définitive de son existence historique elle-même. Or nous savons que l'existence qu'il sacrifiait de la sorte était la seule dont il eût alors directement conscience. Ce sacrifice impliquait donc réellement pour lui le sacrifice de soi-même. Cependant parce que c'est là néanmoins de sa part un acte délibéré ¹, ce sacrifice devient pour lui, de la part de Dieu, le point de départ d'une nouvelle activité glorieuse et triomphante.

Jésus avait donc eu raison de se sacrifier. Au seul point de vue personnel, il avait été dans le vrai lorsqu'il avait ainsi acquiescé, jusqu'à en mourir, à la souffrance qui lui était imposée par son obéissance à son Dieu.

Ce fait est d'une importance extrême pour tous ceux qui, comme lui, auraient à souffrir de souffrances imméritées ; par où nous entendons des souffrances dont les causes seraient étrangères à leur volonté, ou bien y seraient devenues étrangères ². Arrêtons-nous quelques instants à le considérer.

Après la perte de son existence historique, voilà que se produit, dans cette « vie de l'esprit » que le Fils de l'homme n'avait possédée jusque-là que comme un don de Dieu, dans la vie de cet « l'esprit » dont Jésus n'avait reçu la pleine communication qu'en réponse à sa prière ³, voilà que se produit en lui, dans cette sphère de sa vie, l'épanouissement d'une activité nouvelle, et infiniment supérieure à celle dont l'existence qu'il venait de sacrifier avait été le théâtre. « Son esprit »

¹ Jean III, 18.

² Ce second cas est celui de la souffrance du fidèle à l'occasion de son péché.

³ Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment l'Esprit divin tantôt apparaît comme étant objectif à celui auquel il est accordé, tantôt se confond en lui avec « l'esprit » qu'il aurait dû à son origine elle-même.

qu'il avait remis entre les mains de son Père, lorsqu'il fut devenu incapable d'en retenir la conscience directe et la libre disposition, cet esprit lui est aussitôt rendu pour être en lui la source d'une libre et puissante activité. Tel est le premier résultat de cet acte suprême de foi qui nous apparaît chez lui en ceci : qu'au moment où il avait perdu la conscience de sa propre existence, il n'en avait pas moins retenu celle de sa vie en Dieu, prouvant ainsi que jusque-là *il avait déjà cru à Dieu plus qu'à lui-même*. C'est bien de la sorte qu'il se montre à nous comme « le chef et le consommateur » de cette *foi en Dieu* dont c'est là la définition¹.

Dans une âme semblable la souffrance, fût-ce même la souffrance jusqu'à la mort, aboutit nécessairement à un triomphe, puisque « celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement². » Aussi, au lieu d'assister, devant la croix de Jésus, à ce qui ne serait qu'un beau naufrage, nous trouvons-nous bien plutôt mis en face de l'inauguration saisissante d'une activité supérieure³. Jusque-là, pendant les jours de sa chair, la source de sa vie de l'esprit, ou sa vie par la foi, était demeurée comme cachée en Dieu⁴. Elle n'avait eu en lui, pendant ce temps, à l'égard de son existence dans la chair, que des effets négatifs, puisqu'elle l'avait laissé susceptible de souffrir, et de souffrir jusqu'à la mort. A cette heure cette même vie, déployant librement son énergie, arrive bientôt à l'associer directement à la toute-puissance de Dieu lui-même⁵. Non seulement il a été, pour lui-même, « vivifié quant à l'esprit ; » non seulement sa conscience de lui-même a été directement et clairement centralisée dans ce qui n'avait été jusqu'alors que les aspirations de sa foi⁶ ; mais cette vie de l'esprit s'est aussitôt manifestée en lui par une activité dont la grandeur contraste d'une façon éclatante avec l'action intermittente de

¹ Hébr. XII, 2.

² 1 Jean II, 17.

³ Jean XVII, 1, 4, 5.

⁴ Jean III, 13 ; IV, 32 ; etc. Comp. Col. III, 3.

⁵ Math. XXVIII, 18 ; Philip. II, 9, 10 ; etc.

⁶ Jean. XVII, 5 ; etc.

cette même vie pendant son existence historique. La limitation que les liens de la chair avaient imposée chez lui à l'activité de l'esprit, fait place au plein épanouissement de cette « gloire céleste » qu'il avait jadis délaissée.

Au lieu de devoir « étendre tout le jour les mains vers un peuple contredisant ; » au lieu de voir « les siens » se refuser à le recevoir et ne pas même comprendre ses avances ; au lieu de devoir se contenter de prêcher dans les bourgades de la Galilée ce royaume de Dieu que les chefs du peuple l'avaient empêché d'inaugurer à Jérusalem ¹ ; au lieu de ne rencontrer bientôt, jusque dans ce ministère de renoncement et d'humilité, que les mécomptes que lui valaient l'indifférence du peuple et « la stupidité de cœur » des quelques hommes qui l'avaient suivi ², il est allé, à peine eut-il succombé à la haine de ses ennemis, porter ce même Evangile du salut à des millions d'âmes humaines qui n'attendaient que sa parole pour retrouver la face de leur Dieu. Pénétrant en libérateur jusque dans les « prisons » invisibles, il en est sorti triomphant, suivi de cette vaste portion de l'humanité qui avait peuplé la terre avant le jugement universel du déluge et l'inauguration de l'alliance de Dieu avec les hommes ³.

* * *

Ici se présente cette question : *Pourquoi le triomphe de la vie de l'esprit dans Jésus-Christ a-t-il eu alors pour objet spécial l'humanité antédiluvienne ?*

La réponse à cette question ne saurait être cherchée que dans la position spéciale qu'aurait occupée cette portion de la race humaine dans l'économie du royaume de Dieu, ou, si l'on veut, que dans ce qu'aurait été la position religieuse spéciale des antédiluviens.

Or ce qui, sous ce rapport, caractérise cette humanité-là, c'est qu'elle a accompli son histoire dans le monde visible (histoire qui pour chacun de ses membres a été très longue

¹ Jean II, 18, 19. — ² Marc VII, 17. — ³ Eph. IV, 8.

et par conséquent très complète), en dehors de tout ce qui sera plus tard une « alliance » de Dieu en vue du salut¹.

En effet, le rapport de Dieu avec cette première humanité est contenu tout entier dans un seul fait : dans la présence au sein de cette humanité, pendant de longs siècles, du premier homme, lequel, après avoir habité le paradis de Dieu, en demeurerait exilé sous les yeux de sa postérité. De plus ce paradis, rendu inaccessible, reste devant eux la preuve irrécusable de ce premier fait. Voilà bien ce qui, pour l'humanité antédiluvienne, constitue l'objet positif et permanent de toute expérience religieuse historique. Cela implique, en effet, pour les hommes dont il s'agit, la réalité positive du Créateur et du Juge suprême de la race humaine.

De là découle qu'au point de vue religieux il n'y avait pour ces hommes que deux partis à prendre : ou bien « demeurer devant la face de Dieu, » ou bien « fuir loin de sa face² ; » ce qui, pour eux, voulait dire : ou continuer à être des enfants de Dieu, ou se montrer ouvertement des rebelles. Ils ne pouvaient vouloir se borner à affirmer ou à nier ce qui n'eût été pour eux qu'une idée abstraite de Dieu. Bien qu'à leurs yeux Dieu demeurât déjà un Dieu invisible, ils n'en possédaient pas moins constamment devant eux la preuve indéniable de sa réalité. Ils ne pouvaient, quoi qu'ils en eussent, ni ignorer ce Dieu, ni vouloir le chercher où il n'était pas. Aussi ne voyons-nous pas apparaître dans leur histoire cette *idolâtrie* qui caractérise ensuite « les temps de l'ignorance, » c'est-à-dire les temps où il fut devenu possible à la pensée humaine d'ignorer Dieu³. Nous n'y rencontrons que des adorateurs, comme Abel, ou des révoltés, comme Caïn. Il n'y a place, dans cette première humanité, que pour ceux qui persévèrent à vouloir être, comme leur premier père, des « fils de Dieu, » ou pour ceux qui se contenteraient de n'être plus que des « fils des hommes⁴. »

¹ Gen. VI, 18 nous montre l'inauguration du rapport « d'alliance » dans l'histoire du royaume de Dieu sur la terre.

² Gen. IV, 14; VI, 3.

³ Act. XVII, 30, etc.; XIV, 16.

⁴ Luc III, 38; Gen. VI, 2.

Ces derniers, cependant, deviennent peu à peu la presque totalité du genre humain d'alors; en sorte que cette humanité qui, au point de vue religieux, avait été mise non pas sous un régime d'éducation progressive au moyen de commandements et de promesses, mais en face d'un fait indéniable et actuel, arrive, non pas à pouvoir être épargnée comme « ayant agi par ignorance ¹, » mais qu'elle en vient à devoir être frappée sans merci.

Or, si d'un côté il était naturel que ce rapport direct de l'homme à Dieu, de tous le plus élémentaire, inaugurât ainsi l'histoire religieuse de l'homme après son exil du paradis, ce même rapport ne pouvait se reproduire après que, du fait de l'homme, il eût été rendu insuffisant pour le salut.

Dans l'histoire de la créature libre, l'œuvre de Dieu, parce qu'elle est parfaite à chaque fois, ne se répète pas. Aussi ne voyons-nous pas qu'après le déluge Dieu replace l'homme dans la position religieuse qui avait été la sienne avant ce jugement. Il en inaugure une toute nouvelle. La première économie est épuisée. Elle a abouti à prouver, une fois pour toutes, que le rapport religieux le plus simple, celui d'une relation directe et indéniable avec la présence divine, par cela même qu'il exige une décision immédiate, devient nécessairement mortel pour l'homme détourné de son Dieu. Dès lors, cet homme-là ne sera plus appelé à une décision semblable. Dieu éloignera, il voilera même le moment de son jugement. Il ajournera *sine die* la sentence finale. Il laissera l'homme en face non pas d'une décision claire, précise et définitive, mais en face du devoir qui l'appelle à entrevoir toujours plus clairement la nécessité de cette décision.

C'est bien en effet de ce moment que date, pour l'humanité, cette longue et stérile « recherche du Dieu inconnu » dont parlait Paul devant l'Aréopage; comme aussi que se développe, de la part de Dieu, la lente et progressive éducation de l'homme en vue du salut qui seule donne, depuis lors, le mot de l'histoire de notre race.

Ici l'apôtre nous montre ce salut, à peine a-t-il été accom-

¹ Act. III, 17 et 19.

pli, annoncé aussitôt à cette portion spéciale de l'humanité pour laquelle c'était bien la seule parole qu'elle eût encore à recevoir de Dieu. Il nous montre celui qui, pour les hommes, est en même temps l'auteur et la révélation de ce salut, apparaissant tout d'abord à ceux qui, parce qu'ils avaient épuisé les rigueurs du jugement divin, n'avaient besoin que de cette apparition pour pouvoir revenir au Dieu qu'ils avaient osé braver¹.

Remarquons que cette position spéciale des « esprits » des antédiluviens n'a jamais été depuis lors celle d'autres âmes humaines atteintes par le jugement de Dieu. Jamais, depuis la période de l'histoire du genre humain qui a abouti au déluge, l'existence terrestre n'impliqua de nouveau à elle seule pour l'homme un rapport positif et indéniable avec Dieu. Depuis lors l'homme a toujours eu besoin d'une révélation ultérieure pour arriver à la conviction de son péché, et « à la faim et à la soif de la justice. » L'humanité, laissée pour ainsi dire à elle-même, n'a plus eu affaire ici-bas depuis lors qu'avec « le nom de Dieu, » c'est-à-dire avec l'expression partielle et éloignée d'un Dieu qui se voile devant la pensée humaine. Au lieu d'un fait divin positif, l'homme n'a plus jamais eu devant lui que « la loi » d'un Maître inconnu « résidant dans les cieux. » Evidemment la réjection d'une semblable révélation ne saurait plus, à elle seule, provoquer un jugement sans appel². Sous cette nouvelle économie, le jugement définitif est réservé. Il ne s'y confond plus avec la mort du corps³.

Du reste, le péché dont cette première humanité fut ainsi forcément convaincue, n'était pas le péché sans retour, le péché « contre l'Esprit⁴. » Aussi bien n'est-ce que dans « la prison » que les « esprits » de ces hommes se trouvent mis en face du message de l'Esprit⁵. Il est vrai que sur la terre ils avaient directement repoussé Dieu lui-même. Mais ce Dieu ne

¹ Comp. Math. XVIII, 30; XII, 41, etc.

² Act. XVII, 30; comp. Math. X, 15; XI, 23, etc.

³ Hébr. IX, 27.

⁴ Hébr. VI, 14; Math. XII, 31, 32.

⁵ « Par lequel. » Vers. 19.

s'était manifesté à eux que par une révélation purement extérieure, que comme le Créateur historique et le Maître suprême de leur existence. Aucune expérience intérieure ne le leur avait fait saisir comme leur Père et leur Sauveur. Avant que cela pût avoir lieu, il fallait que, par la destruction d'une existence qui n'était plus qu'une rébellion ouverte, ces hommes eussent été amenés à comprendre, avec la réalité de leur péché, celle de la sainteté de Dieu. Il fallait un jugement qui condamnât sans retour sous leurs yeux cette révolte dont ils avaient fait le caractère même de leur vie terrestre.

Dieu, de son côté, tout en frappant ces impies, n'avait pas livré leurs « esprits » au désespoir de la destruction finale. Il les avait « gardés dans la prison » en vue d'un salut à venir.

Lorsque le moment est arrivé, cette même humanité qui avait un jour méprisé la patience de Dieu, se trouve donc prête à recevoir la proclamation d'un salut accompli. Jusque-là son rapport avec Dieu n'avait consisté, d'abord que dans une expérience positive de la présence divine, ensuite que dans celle de la sévérité de Dieu. A cette heure, ce qui manque à ces âmes avant qu'elles puissent revenir au Dieu qu'elles avaient bravé, oui ! mais dont elles n'avaient jamais pu douter, c'est de se voir de sa part les objets, non plus seulement d'une parole, mais de cette miséricorde actuelle qui « triomphe par-dessus le jugement¹. »

Telles sont les considérations qui semblent de nature à expliquer ce fait, que le Sauveur du monde, après avoir vaincu la mort, soit allé « prêcher l'ouverture de la prison » à ceux qui « avaient été une fois rebelles, » lors du jugement du déluge.

* * *

Avant de nous demander encore comment l'apôtre arrive ici à en appeler à un fait semblable, nous devons nous arrêter, ne fût-ce qu'un instant, devant quelques-unes des questions que l'allégation de ce fait peut avoir soulevées chez tel ou tel de nos lecteurs.

¹ Jacq. II, 13.

C'est d'abord la question fondamentale de l'historicité du récit scripturaire concernant les antédiluviens.

Sans doute, on n'a pas, que nous sachions, de faits positifs à opposer à l'affirmation formelle du récit sacré, et les objections qu'il suscite ne partent toutes que de cette idée, que l'état actuel de la race humaine serait en général le seul dans lequel cette race ait jamais pu exister sur la terre¹.

Ce que nous avons à nous demander c'est précisément si les rapports actuels entre Dieu et l'homme sont bien ceux que nous pouvons supposer au lendemain de la chute. Il semble, lorsque nous y réfléchissons, que le caractère de Dieu, tel qu'il nous apparaît dans l'Évangile, nous interdise une semblable supposition. D'un côté ce trait distinctif de l'économie actuelle, cette décision différée dont il a été question plus haut, de l'autre une séparation d'avec Dieu qui est telle qu'elle entraîne pour l'homme l'affaiblissement qui caractérise sa vie physique, — ces deux faits, qui rendent à l'homme laissé à lui-même son retour à Dieu chose impossible, ne suffisent-ils pas d'ailleurs pour cela? Ne semble-t-il pas que l'homme, après son péché, ait dû tout d'abord être placé, avec tous les souvenirs, toutes les traditions et toutes les forces morales que comportait son exil du paradis, en face d'une expérience positive et constante de la réalité de ce qu'il avait perdu? Si tel est le cas, cependant, nous ne saurions concevoir, pour les débuts de l'humanité déchue, qu'une position religieuse semblable à celle qui ressort de ce que l'Écriture nous a transcrit à l'endroit des antédiluviens.

On dira, sans doute, que ce n'est pas là une preuve historique. Une preuve historique, quelle qu'elle soit, n'étant pourtant dans le fond que l'allégation de l'expérience d'autrui, il faudra toujours qu'une preuve semblable, pour être concluante, se rattache à un fait positif et actuel dans notre propre expérience. Ce n'est pas à des protestants qu'il faut rappeler qu'il n'est aucun témoignage, fût-ce celui de l'Église entière, fût-ce même celui de l'Écriture, qui ne doive finir par se justifier à l'expérience personnelle du croyant.

¹ Comp. 2 Pier. III, 14.

Aussi suffira-t-il, quant au fait qui nous occupe, d'en appeler à la conscience que chacun possède en soi-même des droits impliqués dans sa responsabilité morale. C'est au nom de ces droits que nous demanderons s'il eût été digne du Juge suprême d'assigner d'emblée à l'homme pécheur la position religieuse qui est actuellement la sienne : celle d'une absence absolue de toute expérience positive de la réalité de Dieu, et par conséquent celle d'une décision toujours menaçante et toujours ajournée. Ne nous semble-t-il pas, une fois que nous nous sommes placés à ce point de vue, que ce que nous raconte l'Écriture répond si bien à ce qu'exige la loi de notre être, que si nous ne possédions pas ce témoignage nous n'eussions pu mieux faire que d'imaginer ce qu'il affirme devant nous ?

Ce n'est pas non plus ici le lieu d'entrer dans ce qui se rattacherait à l'existence de ces « prisons » du monde invisible (dont parlait déjà notre Seigneur), ni, en général, de toucher aux hypothèses concernant l'état des âmes après la mort ; hypothèses qui, quelle que puisse en être la valeur, n'en exercent pas moins comme une fascination malade sur certaines imaginations. Là aussi, là surtout, il faut savoir s'en tenir à ce qui découle directement pour nous-mêmes de notre seule expérience actuelle. Cette expérience suffira du reste, d'un côté, en face de notre conscience de l'obligation morale, pour nous faire croire à la survivance au delà du tombeau de la personnalité humaine, en même temps qu'à l'ajournement d'une décision finale sur le sort de cette personnalité ; et de l'autre, pour nous faire admettre une action de Dieu au sein de cette survivance, action qui sera, pour nous qui croyons à l'Évangile, celle du Sauveur et du juge de l'homme, de Jésus-Christ lui-même.

Ce dernier mot répond encore à ce qui concernerait la possibilité d'une conversion de l'âme à Dieu après la mort du corps, question que soulève pour plusieurs ce fait de la prédication du salut aux « esprits » des antédiluviens. A cet égard, on pourrait s'en tenir à ce fait, qu'au point de vue moral et religieux ces âmes étaient, comme nous venons de le voir, dans une position spéciale. Il vaut mieux cependant se rappeler qu'en général

nous ne saurions vouloir imposer aux pensées divines les limites de notre horizon humain, comme nous le ferions du moment où nous aurions borné l'œuvre rédemptrice à la seule portion de cette œuvre dont nous sommes ici-bas les témoins. Chacun a du reste présentes à l'esprit les paroles de l'Évangile qui nous interdisent expressément une pensée semblable.

Disons cependant qu'ici « la délivrance de la prison » ne saurait être confondue avec ce qui serait une introduction positive dans les demeures de la béatitude. Déjà tel trait de l'histoire visible de notre Seigneur tendrait à nous éclairer sous ce rapport¹. Pour nous en tenir au fait dont il est ici question, il n'implique pour les âmes dont il s'agit que cette connaissance du salut de Dieu par laquelle le Christ restitue à l'âme humaine sa liberté. Or, nous le savons, ceux que « le Fils a libérés² » n'en devront pas moins encore lui rendre compte de l'usage subséquent qu'ils auraient fait de cette liberté³.

II

Il est temps de nous demander ce qui engage l'apôtre à appuyer son exhortation sur ce qui nous apparaît tout au moins comme un fait avec lequel ceux à qui il s'adresse n'avaient pas affaire.

Il faut cependant se dire qu'ici (ainsi que dans plusieurs autres endroits du Nouveau Testament, et tout spécialement dans les discours du Seigneur⁴) « les jours de Noé » sont allégués comme étant le seul exemple d'un jugement universel dans l'histoire de l'humanité. Il était même naturel qu'à ce titre cet événement fût présent à la pensée de ceux dont l'office consistait précisément à annoncer la venue imminente du royaume de Dieu, et le jugement qui devait l'inaugurer. Telle avait déjà été la mission de Jean-Baptiste, puis celle de Jésus lui-même.

¹ Jean XX, 17.

² Jean VIII, 36; Luc IV, 19; comp. Esa. LXI, 1, etc.

³ 2 Cor. V, 10.

⁴ Math. XXIV, 37; Luc XVII, 27; comp. Esa. LIV, 9; Ezéch. XIV, 4 Hébr. XI, 9; 2 Pier. II, 5; III, 6; Jude 14.

Telle demeura après lui celle de ses apôtres ; et c'est encore là ce qui caractérise le ministère de ceux qui sont chargés de répéter au monde la parole apostolique.

N'oublions pas, de plus, quant à notre apôtre, qu'il avait été amené à suivre Jésus-Christ par la proclamation pressante de l'imminence du jugement de Dieu qu'il avait entendue du Baptiste¹. Aussi voyons-nous cette pensée, qui avait été pour ainsi dire au point de départ de la foi de Simon, demeurer la pensée dominante de l'apôtre Pierre, et cela dès ses premiers débuts². C'est bien encore celle qu'il a ici même devant lui³.

Ou bien s'étonnerait-on encore, malgré cela, que cet apôtre ait ici recours à un fait si complètement étranger à l'expérience de ses auditeurs, à un fait qui devait par conséquent leur sembler si *étrange* ? S'il est compréhensible qu'il fasse allusion au jugement du déluge, au salut qui s'y accomplit, trouverait-on étrange qu'il entretienne ses auditeurs de la prédication de Christ aux âmes de ceux qui périrent alors dans les eaux ?

Mais ce n'était pas là un fait étrange pour la pensée de l'apôtre. Nous avons en lui un homme qui, depuis sa jeunesse, avait été le témoin, et était devenu le prédicateur, d'un fait encore bien plus « étrange ; » d'un fait dont celui qu'il allègue ici ne constitue à ses yeux qu'un détail. Pierre est le témoin devant le monde (et tout spécialement devant Israël, c'est-à-dire devant le monde de la foi à la réalité du royaume invisible de Dieu) du fait du Fils de Dieu venu sur la terre pour accomplir, suivant les antiques promesses, le salut de l'humanité.

Quant à ceux auxquels il écrit, ils partagent si bien sa foi à cet égard, que c'est là ce qui les met à part de tous les autres hommes et ce qui les expose à la persécution et aux calomnies. Pour eux, comme pour l'apôtre, le fait de Jésus allant après sa mort proclamer le salut jusque dans les prisons du monde invisible, ce fait se rattache naturellement à ce qui est déjà l'objet de leur foi religieuse. Il ressort même pour eux de l'image du Christ comme révélation de Dieu aux hommes et comme Sauveur des pécheurs⁴.

¹ Math. III, 10-12. — ² Act. I, 6 ; II, 38-40, etc. — ³ 1 Pier. IV, 3 et 7. — ⁴ Math. XVI, 17 ; 1 Cor. II, 10.

Il ne resterait donc qu'à se demander pourquoi un fait semblable est devenu en effet étranger aux préoccupations du christianisme actuel.

Le fait est que, si dans le christianisme traditionnel on retrouve sans doute encore la même foi du cœur qui était celle de Pierre et de ses frères, si l'on peut même dire qu'en ce qui concerne le rapport personnel de l'âme fidèle avec Jésus-Christ l'expérience des croyants tend toujours plus à se rapprocher de la foi apostolique, on ne saurait cependant nier que, même chez ceux dont on aurait le droit de parler de la sorte, la doctrine par laquelle ils formulent cette foi devant leur pensée a perdu quelques-uns des traits de la doctrine des apôtres. En particulier cette pensée a évidemment perdu beaucoup de ce qui donnait à cette première doctrine l'ampleur et la largeur qui la distingue.

Cela est si vrai qu'on se demande parfois involontairement si, à mesure que le fidèle de nos jours cherche ainsi à se rapprocher de la personne de Jésus-Christ, il ne courrait pas le risque sinon d'en rabaisser l'image à son niveau, du moins d'en méconnaître la suprême grandeur. On se demande si, encore aujourd'hui, il n'arriverait pas quelquefois que le Jésus historique en vînt à nous voiler « le Seigneur qui est du ciel, » « le Seigneur de gloire¹ ; » si le disciple actuel de Jésus-Christ n'est pas en danger d'oublier peu à peu que Celui en qui il saisit avec toujours plus d'émotion les traits du Fils de l'homme, est aussi le Maître actuel de toutes choses, le Juge des hommes, le Vainqueur du prince de ce monde, et le Chef suprême de ce Royaume éternel dans lequel ce disciple fait profession d'avoir retrouvé sa patrie.

Il semble que ce soit surtout depuis trois cents ans que ce danger ait menacé le plus généralement la pensée religieuse des disciples du pur Evangile. Amenés, à cette époque, dans l'intérêt même de cet Evangile, à protester hautement contre un christianisme traditionnel qui, sous le nom de l'Eglise de Jésus-Christ, prétendait réaliser déjà ici-bas et par des moyens purement humains, le Royaume céleste de notre Seigneur, ces

¹ Jean XIV, 9; XVI, 7; 12-14.

disciples ne sont-ils pas arrivés parfois à perdre de vue la réalité présente de ce Royaume qui, s'il n'est sans doute pas « de ce monde, » n'en doit cependant demeurer pour cela à leurs yeux que plus positif et plus réel ?

N'est-il pas vrai que, même parmi des croyants, on en est venu, de nos jours, à ne plus voir dans le Christ, ou que le docteur d'une morale idéale et céleste, ou que l'objet d'un culte essentiellement mystique et qui, par conséquent, demeure forcément un culte individuel ? On ne les entendra plus guère le confesser, avec son apôtre, comme Celui qui « s'est assis à la droite de Dieu, après avoir été placé au-dessus des anges, des principautés et des puissances. » N'a-t-on pas le droit de dire de certains disciples qu'ils voient le Seigneur à leur côté, plutôt qu'ils ne le cherchent dans ce ciel d'où il règne sur le monde, et du haut duquel il gouverne par son Esprit l'Eglise de ses fidèles, en attendant qu'il apparaisse en gloire et en majesté ?

Sans doute, le christianisme dont il s'agit possède des œuvres qui répondent victorieusement au reproche qu'on lui adresserait d'avoir aboli, sans avoir su la remplacer, l'Eglise visible de Jésus-Christ sur la terre. Avec cela, chacun sait que rien n'est indifférent de ce qui, dans la pensée religieuse, toucherait, même de loin, à Celui qui demeure l'objet spécial de la foi. Aussi croyons-nous qu'il y aurait lieu pour nous à examiner de près la vérité de notre foi, dès que nous nous sentirions incapables de nous associer au témoignage apostolique lorsque ce témoignage touche, comme ici, aux faits du royaume invisible. Tel serait bien le cas du moment où nous nous demanderions si ce mot de Pierre doit avoir à nos yeux la même valeur que le témoignage qu'il rend, avec les autres apôtres, à ce dont ils ont été les témoins oculaires. Une telle pensée aboutirait à mettre, chez l'apôtre, les impressions de la vie de l'esprit au-dessous de celles de sa vie terrestre. Elle accorderait plus de réalité à ce que l'apôtre a vu et touché, qu'à l'expérience qu'il aurait due à l'Esprit de révélation promis par son Maître.

Ce serait là, cependant, avoir oublié que, sans les grands faits de ce monde invisible dans une portion duquel le mot de l'apôtre nous introduit ici, les faits terrestres dont il nous dit

avoir été le témoin oculaire, deviendraient nécessairement pour nous ce qu'ils avaient d'abord été pour lui et pour ses frères avant le don de l'Esprit révélateur, des énigmes dont nous nous lasserions bientôt de conserver le souvenir. Nous rentrerions alors dans les rangs de ce « monde chrétien » dont le christianisme consiste non pas à confesser, mais à tâcher toujours de nouveau d'expliquer, d'excuser et bientôt de mitiger l'Évangile.

C'est cependant là, à la longue, une position intenable pour tout esprit sérieux et sincère. Il nous faudra toujours arriver, ou bien, avec les apôtres, à reconnaître dans le royaume invisible de Jésus-Christ le vrai royaume de l'homme, et cela parce que, pour nous comme pour eux, l'histoire du Verbe divin sera devenue la seule manifestation de Dieu et la seule clef de la loi et des destinées de l'homme ; ou bien, parce que nous aurions posé en principe l'homme tel qu'il est à cette heure, parce que nous n'aurions cherché que dans ce qu'il est ce qu'il doit être, nous nous verrons forcés à laisser là l'Évangile, quitte à en revenir, sous une forme plus moderne, à ce qui ne serait dans le fond que l'antique paganisme que cet Évangile avait entrepris de remplacer.

Dès que nous croyons au Christ de Dieu tel qu'il nous est présenté dans l'ensemble de l'Écriture, le fait spécial de la prédication de ce Christ aux âmes dans le royaume invisible ne nous apparaît que comme un épisode dans le fait autrement vaste et autrement étrange de la grande histoire du Christ de Dieu lui-même. Le fait est que, dans les Évangiles, Jésus lui-même possède la conscience d'une vie puissante et glorieuse qui aurait précédé pour lui « les jours de sa chair, » et que c'est la pensée du retour à cette vie qui, pendant ces jours-là, le soutient et le relève dans sa souffrance.

Il y a plus encore ! L'Évangile nous montre l'activité de cette vie renfermant l'acte créateur lui-même. Cette personnalité nous y est donc représentée comme ayant précédé tout ce qui, à partir de ce moment, s'appellera « l'histoire » et pour elle et pour l'univers. Elle « était au commencement ; » elle « était

avant que le monde fût, » « avant les siècles. » Sa vie dans le temps, depuis la création de toutes choses, n'est donc plus elle-même qu'un épisode d'une vie antérieure qui, elle, n'a pas d'histoire, parce que c'est là la vie divine elle-même.

Nous ne saurions sans doute vouloir pénétrer par la pensée au delà de ce qui dans cette vie est historique. Avec cela, il ne faudrait pas vouloir réduire la manifestation historique de cette personnalité aux trente années des « jours du Fils de l'homme. » L'Évangile lui-même regarde tout ce en quoi l'Ancien Testament nous montre le résultat d'une activité divine historique, comme étant déjà l'approche graduelle de Celui qui se présente ensuite au monde sous les traits de Jésus de Nazareth.

Il faut même aller plus loin ! Il faut comprendre que nous n'avons pas le droit de limiter l'œuvre du Verbe divin à ce qui concernerait notre race ; la question de la place qu'occuperait cette race au sein des créatures douées de liberté morale demeurant nécessairement pour nous une question ouverte. Non pas sans doute dans ce sens que ce soit là une question où nous puissions jamais pénétrer ! Mais pour empêcher que, en face du sacrifice du Sauveur, nous ne fassions de nous hommes le centre unique des pensées divines, il est cependant bon que nous sachions que c'est là une question ouverte.

A lui seul, d'ailleurs, le témoignage scripturaire suffit pour donner à l'œuvre du Sauveur de tout autres proportions que ce à quoi on a pris dernièrement la regrettable habitude de donner le nom de « la Vie de Jésus. » Il nous montre Celui qui s'appela ensuite le Christ, non seulement dirigeant les destinées de ces nations qu'il désignera lui-même plus tard comme ses brebis égarées ¹, mais révélant déjà « son jour » à Abraham ²; plantant, élevant, protégeant Israël ; s'efforçant, par « ses prophètes ³, » de rassembler les enfants rebelles ; puis, lorsque, et ce peuple et les autres peuples, en furent venus à désirer le

¹ Math. XXV, 32 suiv. ; Jean X, 16.

² Jean VIII, 56.

³ Math. XXIII, 34.

salut de Dieu, apparaissant enfin personnellement comme la consolation d'Israël, comme le désiré des nations, comme la vérité et la vie pour l'humanité tout entière.

Cette apparition, c'est l'épisode « des jours de la chair » du Sauveur. Réduit, pendant ce temps, et en conséquence de ce qu'il nous présente lui-même comme un acte de sa libre volonté, à cette condition de déchéance qui est actuellement la nôtre, ne possédant, en fait de souvenir du passé et de vue de l'avenir, que ce qui découlait pour lui de sa foi en Dieu, Jésus n'en puise pas moins, dans cette foi, l'attente assurée « d'une gloire qui avait été la sienne auprès de Dieu avant que le monde fût fait. »

En présence de faits semblables, la visite de Jésus-Christ « aux esprits une fois rebelles » cesse de nous apparaître comme quelque chose d'étrange. Après l'avoir suivi dans ses approches graduelles, après avoir salué son avènement dans notre monde, nous ne saurions nous étonner de le voir, lorsqu'il quitte cette terre, poursuivre son œuvre de salut partout où le péché avait conduit cette humanité qu'il avait entrepris de sauver.

Quant à nous, du moment où le monde invisible est réellement devenu à nos yeux la vraie sphère de la libre activité divine, nous ne nous étonnerons pas de voir le « Prince du salut » y continuer ainsi son œuvre de rédemption, jusqu'au jour où, après avoir détruit le mal et la mort, il finira par remettre à Dieu, comme une des provinces du royaume reconquis par son amour, une humanité ramenée à ses célestes origines et un univers transfiguré.

Pour peu que notre pensée ait seulement essayé de s'élever à ces hauteurs, ce que nous trouvons à cet égard dans l'Évangile sera si loin de nous paraître étrange, que nous nous étonnerions bien plutôt de n'y pas rencontrer une révélation plus abondante de ces faits éternels dont, au sein de la mort qui nous enserme, nous en serions venus à attendre toujours plus impatiemment la pleine et entière manifestation.

Sans doute, il nous faudra, pour en arriver là, avoir su tout d'abord faire une différence essentielle entre le royaume éter-

nel de Jésus-Christ, et un christianisme qui ne serait que le résultat indirect d'une influence extérieure exercée par « l'Évangile de ce royaume¹. » Il nous faudra avoir compris qu'une expérience spirituelle, ou, si l'on veut, que l'action au dedans de nous de l'Esprit de Dieu lui-même, est ce qui seul peut, en nous faisant pénétrer dans ce royaume-là, nous révéler, dans la parole de l'Évangile, tel ou tel fait dont un christianisme mondanisé aurait fini par perdre jusqu'au souvenir.

Ici-même l'apôtre, pour faire sentir à ses frères la vérité de ce qu'il vient de leur dire, n'a recours à aucune autorité extérieure, pas même à sa propre autorité apostolique. Il les ramène à ce qui avait déjà été l'expérience de leur foi. Il leur en rappelle la confession publique lors de leur *baptême*.

Déjà comme baptême *d'eau*, ce rite est à ses yeux une figure de ce déluge qui avait été d'un côté la mort pour la multitude des rebelles, et de l'autre un moyen de salut pour les croyants. S'il n'oppose pas ici à la mort des rebelles la délivrance subséquente de leurs « esprits » par Jésus-Christ, s'il met en face de la mort de ces hommes le salut de Noé et de sa famille, ce n'est pas seulement parce que, comme nous l'avons vu, la « libération » de ces « esprits » n'est pas encore le salut lui-même, c'est surtout parce que la délivrance de Noé et des siens avait été opérée par le même moyen qui avait fait périr les impies. Les eaux du déluge avaient été alors, comme le sont à cette heure celles du baptême, à la fois et les eaux de la mort et celles de la vie. C'est sans doute encore parce que cette délivrance rappelle et la foi et le petit nombre de ceux qui en avaient été les objets.

D'ailleurs, tout ce que l'apôtre voit autour de lui suffirait à évoquer devant sa pensée l'image de ces jours de jugement universel et de salut. Il est certes naturel qu'aux yeux du témoin de la mort du Juste et de la haine croissante à laquelle se voient exposés ses disciples, il semble que l'humanité en soit arrivée à se révolter de nouveau tout entière contre Dieu ; en même temps que le fait de la résurrection de Jésus-Christ se présente aussi à lui comme étant en même temps, de la

¹ Math. IV, 23.

part de Dieu, et une menace de mort pour les incrédules et un gage de salut pour le petit nombre des croyants.

N'oublions pas qu'il s'agit ici du baptême sous sa forme primitive, du baptême des adultes, désiré et requis par eux-mêmes. Par cet acte le néophyte, avant d'être recouvert et comme « enseveli » par les eaux baptismales¹, confessait sa foi aussi publiquement que Noé, en bâtissant l'arche, avait confessé la sienne devant ses contemporains². L'immersion y figurait la mort et l'émersion la résurrection à une vie nouvelle. Et comme ce baptême avait lieu « au nom de Jésus-Christ, » chacun comprenait que dès ce moment le baptisé se regardait, et qu'il entendait être regardé par tous, comme ayant eu part et à l'acte par lequel Jésus était mort à la chair, et à celui par lequel, « en reprenant sa vie³, » il avait triomphé « par l'esprit » des détresses et des obscurités de l'existence mortelle. Quant au néophyte lui-même, par « l'engagement qu'il prenait de conserver une bonne conscience devant Dieu, » il affirmait vouloir dans l'avenir s'associer à cette mort de la chair, et se conformer par une volonté nouvelle à la vie actuelle du Ressuscité. En prenant cet engagement il cessait, par le fait, de garder une position expectative à l'égard du salut ; il le saisissait comme un fait déjà accompli, comme une grâce qui lui avait été rendue accessible dans la personne de Jésus-Christ ressuscité.

Sans doute, l'apôtre a soin de le faire remarquer, tel n'eût pas été le cas pour qui n'aurait vu dans ce baptême qu'un acte dû à la seule initiative de l'homme ; pour qui l'eût encore confondu avec ces lustrations par lesquelles les païens et les juifs traditionnels cherchaient à se rendre eux-mêmes agréables au Dieu du ciel.

Compris comme l'appropriation d'un salut déjà accompli par Jésus-Christ et dans sa personne, ce baptême, bien que n'étant en lui-même « qu'une figure, » sauve bien réellement celui qui s'y présente et qui s'y soumet librement devant tous. Il y

¹ Rom. VI, 4.

² Hébr. XI. 7.

³ Jean X, 18.

a eu là, de sa part, plus que l'affirmation d'une foi à un salut à venir ; cela a été la preuve qu'il s'est déjà approprié la vie spirituelle manifestée par le fait historique de la résurrection de Jésus-Christ.

Cette résurrection, en effet, pour tous ceux qui ajoutent foi au témoignage apostolique, demeure la manifestation historique de cette même « vie de l'esprit » dont l'apôtre vient de dire le premier triomphe invisible après la mort de Jésus-Christ. D'ailleurs, ceux auxquels il écrit croient qu'une relation organique et essentielle les unit au Christ de Dieu ; ils croient « qu'ils ont reçu de son esprit, » que « son esprit habite en eux. » Sa résurrection et son ascension demeurent donc pour eux non seulement une promesse, mais la preuve et le gage assuré de l'inauguration, dans leur existence humaine elle-même, d'une vie de l'esprit supérieure à la mort de la chair, et capable de devenir une vie complètement céleste.

Considéré de la sorte, l'exemple de Jésus-Christ ayant déjà, avant sa réapparition sur la terre, porté dans le monde invisible l'alliance du salut aux esprits de la première humanité, cet exemple est certainement ce qu'il y a de plus propre à rendre ses disciples déjà ici-bas, et avant la résurrection de leurs corps, supérieurs, par la vie de l'esprit qu'ils possèdent en commun avec lui, aux souffrances auxquelles ils sont appelés, et vainqueurs par avance des terreurs de la mort elle-même. C'est comme un rayon d'en haut, comme un rayon de l'avenir auquel ils croient, dissipant déjà à cette heure l'ombre glaciale que projette sur leur existence terrestre le voile impénétrable de la tombe. Le triomphe de Jésus-Christ sur la mort, dont la preuve demeure le fait de sa résurrection, ce triomphe, ils le voient maintenant, avait sa raison d'être dans une « vie de l'Esprit » dont eux aussi possèdent déjà en eux-mêmes les *arrhes*¹. Aussi saisissent-ils, dans ce triomphe, la certitude de la glorieuse activité qui va succéder en eux à la destruction de leur vie présente, destruction dont l'approche incessante les ébranlerait sans cela irrévocablement.

Sans doute, pour ces hommes à cette heure, comme cela

¹ 2 Cor. I, 22.

avait été le cas pour Jésus sur la terre, une semblable certitude repose tout entière sur la foi en Dieu. C'est Dieu en effet, dit l'apôtre, qui a ainsi glorifié le Sauveur. Cependant, pour assurer cette foi, ils ne possèdent pas seulement l'espérance de la bienheureuse résurrection, mais ils ont encore devant eux ce fait que, dans l'existence purement humaine du Fils de l'homme, cette même vie de l'Esprit qu'ils ont en commun avec lui, a été pour lui, même avant sa résurrection et son retour dans le ciel de Dieu, la source, après la mort de sa chair, d'un puissant et glorieux triomphe dans le monde invisible¹. Pour peu qu'ils étendent la main, ils peuvent donc comme toucher du doigt l'issue glorieuse du chemin dans lequel ils sont à cette heure engagés sur ses pas. Son témoin lui-même leur montre Celui qui, semblable à eux, avait vécu ici-bas par la foi de la vie spirituelle qui les anime eux aussi, ressaisissant la puissance de cette vie au sein même de la mort de sa chair et avant d'être parvenu à la gloire elle-même. Ils savent qu'il est vivant, qu'il les suit de son regard². Ils le contemplent leur faisant signe de le suivre. Les yeux fixés sur lui, ils reprennent eux aussi une telle certitude de leur vie éternelle, que rien ne semble plus s'interposer pour eux entre le moment actuel et celui où ils rejoindront leur Frère et leur Intercesseur.

Quant à nous, croyants d'aujourd'hui, nous n'aurions jamais connu ces paroles apostoliques, si et celui qui les écrivit et ceux à qui il les adressait n'avaient été que des enthousiastes et des illuminés. Mais leur foi existe encore ; et même l'expérience dont il est ici question, l'expérience de la vie de l'Esprit, est encore la seule chose que ceux qui retiennent cette foi aient aujourd'hui en commun avec l'apôtre et ses frères. Il est encore à cette heure des croyants qui, en dépit des détresses et des défaillances de leur vie actuelle, sentent qu'ils possèdent, dans cette expérience-là, le gage assuré d'une vie éternelle et céleste. A mesure que de tels hommes s'attachent davantage par leur foi à Jésus-Christ, ils voient encore aujour-

¹ Rom. VIII, 9-11; comp. 1 Pier. IV, 11.

² Math. XXVIII, 20.

d'hui la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes comme d'hommes déchus de leurs origines, faire place au dedans d'eux à « la bonne conscience » d'un rapport naturel et normal avec le Dieu de la loi de leur cœur.

Sans doute, pour qu'il en soit ainsi, il ne suffit pas de ce qui ne serait, devant l'image du Christ, qu'une contemplation à distance, cette contemplation fût-elle celle de l'admiration émue et même de l'adoration par la pensée. Il s'agit, pour le croyant, de quelque chose de plus simple et de tout autre. Il s'agit d'arriver, par la vie de l'esprit, à une sympathie vivante et réciproque avec Jésus-Christ ¹. Il s'agit non seulement de savoir qu'il a vécu de la même vie dont nous vivons aujourd'hui, mais de sentir que cette existence qui est la nôtre renferme déjà ce qui fut pour lui le point de départ de la gloire à laquelle il est maintenant parvenu. Il faut que les croyants non seulement aient retrouvé dans l'histoire humaine de Jésus-Christ les marques de la vie mortelle à laquelle l'avait réduit son amour pour eux, mais qu'avec une émotion croissante ils reconnaissent encore en eux-mêmes le développement spirituel grâce auquel sa conscience de Fils de l'homme devint peu à peu ici-bas une conscience de Fils de Dieu. Ce n'est donc plus seulement Dieu lui-même qui est là devant eux. C'est ce qui, pour l'homme pécheur, vaut mieux que la seule présence de Dieu : c'est un chemin vivant ramenant cet homme à son Dieu. C'est bien l'un deux, c'est même un homme dans lequel ils ont trouvé réalisé l'idéal de l'homme, c'est un homme semblable à eux qui s'avance, devant eux, de ce monde-ci jusque dans le ciel même de Dieu. Et cela, il le fait d'un pas semblable au leur et par une progression à laquelle ils peuvent si bien s'associer, que le plus faible d'entre eux sent qu'il est à même de suivre dès aujourd'hui Celui qui, après être descendu jusqu'à lui, l'attire maintenant du haut de cette gloire où il a été « élevé de la terre ². »

Il est vrai que c'est Dieu seul qui accorde à l'âme humaine,

¹ Jean XV, 1 et suiv.

² Jean XII, 32.

dans une foi d'expérience, la participation à cette vie de l'Esprit qui animait ici-bas Jésus-Christ. Mais, précisément parce que tel est le cas, cette foi, comme tous les dons de Dieu, existe dans ceux qui la possèdent bien avant qu'ils soient devenus conscients de sa présence. Aussi, lorsqu'ils arrivent à en sentir le besoin et à la demander à Dieu¹, est-ce déjà cette foi qui les anime, et Celui qui la leur a donnée pour faire d'eux des vainqueurs vient-il lui-même en maintenir les aspirations et en exaucer les instances.

C. MALAN.

Vandœuvres, juillet 1880.

¹ Luc XIII 5; Jean IV, 10.
